



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS





LE MOT DU MAIRE

Pour la deuxième fois à Dourdan, vous allez pouvoir être candidat pour représenter vos camarades de CM1 et CM2 au sein du **Conseil Municipal des Enfants (CME)**.

Etre élu au Conseil Municipal des Enfants, c'est apprendre à **servir** sa ville !

C'est là, une **joie** et une **fierté** de se dire que, grâce à vous, à vos **idées**, à votre **engagement**, la vie sera meilleure. Mais c'est aussi une grande **responsabilité**.

Cela suppose du **temps** : participer aux commissions thématiques, aux cérémonies et aux séances plénières tout au long du **mandat**.

Cela demande de la **patience** : chaque conseiller devra écouter et **respecter** la parole de l'autre, ses **différences** et ses **idées**, puis défendre ses propositions dans le calme, s'exprimer et donner son avis sur des projets.

Cela entraîne une **attitude citoyenne** et responsable : pour œuvrer à l'amélioration de la vie quotidienne de sa **commune** pour le bien de tous.

Enfin cela permet de développer un esprit d'équipe : pour communiquer avec les autres membres, participer, partager et apporter son soutien à la réussite de **l'action collective**.

Désormais chacune et chacun d'entre vous peut se porter **candidat**, en faisant acte de candidature auprès de votre professeur et en faisant campagne.

Bien à vous tous,



Paolo DE CARVALHO,
Maire de Dourdan,
Conseiller départemental de l'Essonne.



Nathalie POULAIN,
Conseillère Municipale déléguée aux
personnes âgées et aux conseils
municipaux des enfants



Estelle ROLET PARANT,
Maire-Adjointe en charge du scolaire
et périscolaire

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

AU CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS, LES JEUNES ÉLU(E)S ONT
LA PAROLE AFIN DE PROPOSER DES
IDÉES, DES ACTIONS POUR PARTICIPER
À LA VIE DE NOTRE COMMUNE ET
RÉALISER DES PROJETS DANS L'INTÉRÊT
COLLECTIF.

EN DEVENANT
CONSEILLER-ÈRE,
ON DEVIENT LE
PORTE-PAROLE DE TOUS
LES ENFANTS DE
DOURDAN

ÊTRE JEUNE
CONSEILLER-ÈRE NOUS
PERMET AUSSI DE COM-
PRENDRE COMMENT
FONCTIONNE LA VIE DE
LA COMMUNE

QUI SONT LES CONSEILLERS ?

LES
ENFANTS QUI
SIÈGENT AUX CON-
SEILS SONT LES ENFANTS
DE CMI ET CM2 ÉLUS
PAR LES ÉLÈVES AU SEIN
DE LEURS ÉCOLES
RESPECTIVES

LES
ÉLÈVES DES
ÉCOLES DE DOURDAN
HABITANT LA VILLE DE
DOURDAN



QUEL EST LE RÔLE DU CONSEILLER ?



TON ENGAGEMENT :

SI TU ES ÉLU, TU T'ENGAGES À :

AGIR DANS L'INTÉRÊT COLLECTIF. SAVOIR ÉCOUTER ET RESPECTER LES AUTRES, METTRE À PROFIT TES IDÉES ET ACCEPTER LES OPINIONS DIFFÉRENTES.

ÊTRE PRÉSENT ET IMPLIQUÉ AUX RÉUNIONS ET CÉRÉMONIES NÉCESSITANT LA PRÉSENCE DES MEMBRES DU CME.

ÊTRE DISPONIBLE TOUT AU LONG DE TON MANDAT SANS NÉGLIGER TON TRAVAIL SCOLAIRE.



COMMENT EST ÉLU UN CONSEILLER ?

- ON SE PRÉSENTE AUX ÉLECTIONS DU CME. APRÈS AVOIR DÉCLARÉ SA CANDIDATURE AUPRÈS DE SON ENSEIGNANT, ON FAIT CAMPAGNE DANS SON ÉCOLE POUR ÊTRE ÉLU.
- LES ÉLECTIONS AURONT LIEU À LA MAIRIE DE DOURDAN LES 17 ET 18 OCTOBRE 2022
- LE DÉPOUILLEMENT DES BULLETINS DE VOTE AURA LIEU LE 21 OCTOBRE 2022 DANS CHAQUE ÉCOLE. L'ANNONCE DES RÉSULTATS SE FERA À LA MAIRIE À PARTIR DE 18H30.
- DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL, TOUS LES ENFANTS DE CMI/CM2 SERONT INVITÉS À L'ACCUEIL DU SOIR PÉRISCOLAIRE DE 16H30 À 17H30 AFIN DE PARTICIPER AUX DÉPOUILLEMENTS.
- SI TU ES ÉLU , TU RÉALISES UN MANDAT D'UNE DURÉE DE 1 AN RECONDUCTIBLE 1 FOIS, RENOUELEMENT POSSIBLE AFIN DE PERMETTRE À DE NOUVEAUX CANDIDATS DE S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE ACTIVE AU SEIN DE LA VILLE.
LE MANDAT S'EFFECTUE SUR L'ANNÉE SCOLAIRE SOIT DE SEPTEMBRE AUX PROCHAINES ÉLECTIONS.
- LES ENFANTS SERONT ÉLUS À PARTIR D'OCTOBRE POUR UN MANDAT DE 1 AN.



LE CME, COMMENT CA MARCHE ?

- NOUS NOUS RÉUNISSONS LORS DE COMMISSION LE MERCREDI MATIN EN PETIT GROUPE POUR TRAVAILLER SUR UN THÈME QUE NOUS AURONS CHOISI.
- NOUS NOUS INFORMONS, ÉTUDIONS , FAISONS APPROUVER ET RÉALISONS DES PROJETS. ILS SONT AIDÉS DANS LEUR TRAVAIL PAR LES ANIMATEURS DU CME
- SUITE AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS D'INSTALLATION DU 10 NOVEMBRE 2022 EN PRÉSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE , 3 SÉANCES PLÉNIÈRES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE AURONT LIEU.
- DES SORTIES AUX INSTITUTIONS NATIONALES SERONT ORGANISÉES POUR NOS JEUNES ÉLUS COMME À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.
- DES INVITATIONS SERONT TRANSMISES À L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS AFIN DE PARTICIPER À DES ÉVÈNEMENTS ET DES CÉRÉMONIES ORGANISÉS PAR LA COMMUNE.
- UN PLANNING SERA REMIS À CHACUN POUR FACILITER L'ORGANISATION.
- LES DOCUMENTS NÉCESSAIRE AUX DÉPÔTS DE CANDIDATURE SONT À REMETTRE À SON ENSEIGNANT AVANT LE 30 SEPTEMBRE.



QUI ENCADRE ET ACCOMPAGNE LES JEUNES CONSEILLERS ?

- MME ESTELLE ROLET PARANT, ADJOINTE AU MAIRE, CHARGÉE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES.
- MME NATHALIE POULAIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DU CME.
- TANIA JUNIOR, ANIMATRICE RÉFÉRENTE DE L'ANIMATION JEAN-FRANÇOIS REGNARD.
- CÉCILIA BESSE PERRUFEL, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS DU CME.
- LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES DE TOUTES LES ÉCOLES DE DOURDAN.
- LES PARENTS DONT LA PARTICIPATION ACTIVE EST ESSENTIELLE.

LEXIQUE :

SÉANCE PLÉNIÈRE : SÉANCE QUI SE DÉROULE AVEC LA PARTICIPATION DE TOUS LES MEMBRES.

COMMISSION : C'EST UN GROUPE DE TRAVAIL QUI RÉUNIT UNE PARTIE DES ÉLU(E)S SUR UN SUJET PRÉCIS.

COMMUNE : LA COMMUNE REGROUPE LES HABITANTS D'UN VILLAGE OU D'UNE VILLE. CEUX-CI SONT LIÉS PAR DES INTÉRÊTS COMMUNS. ILS DÉPENDENT TOUS D'UNE MÊME MAIRIE, SIÈGE DE L'ADMINISTRATION DE LEUR COMMUNE

MANDAT : MISSION, CHARGE QUE L'ON CONFIE À QUELQU'UN.

NOUS VOUS PASSONS LE RELAIS !



A VOUS DE JOUER !



CONTACT :

CME@DOURDAN.FR

CÉCILIA BESSE PERRUFEL,

CME

